

Type de contrat : CUI-CAE, 20h/semaine.

Durée : 12 mois renouvelable une fois.

Début du contrat : Avril 2016

Localisation : Ariège, si possible Couserans, voir Biros. Des déplacements sont à prévoir à Montpellier (minimum, un par trimestre).

Condition : Éligibilité au CAE.

Artist'O'Chap, c'est une association d'événementiel formée de jeunes en phase de professionnalisation et surtout de bénévoles. Sur des bases éthiques solides en matière environnementale, sociale et économique, l'équipe propose ses compétences pour monter des structures, établir une programmation, proposer des bons plats à grande échelle, organiser ou coproduire des événements.

L'association est aujourd'hui très demandée pour sa partie cuisine et souhaite être plus présente dans le monde culturel sur sa partie structures et coproduction. L'objectif du salarié sera de lier ces activités, de les développer, créer un process commun et les rendre visibles ainsi qu'animer une équipe de bénévoles.

Tâches :

- Communication externe
 - Développement du réseau digital
 - Suivi du site web
 - Démarchage: trouver des prestations
 - Réceptionner et dispatcher les offres aux membres

- Communication interne
 - Animation de l'équipe
 - Suivi du wiki, outil de travail collaboratif
 - Suivi de la newsletter bimensuelle AOC
 - Animation d'équipe, intégration de nouveaux membres, animation de réunions,...

- Evènements
 - Implication sur les prestations de l'association
 - Implication sur un des événements organisé par l'association

- Soutien aux commissions
 - Logistique
 - Administration

Profil recherché :

- Adaptabilité, dynamisme, autonomie de travail, travail en équipe
- Bonnes relations humaines, force de proposition
- Travail collaboratif et collectif
- Ne pas avoir peur de travail à distance

- Maîtrise des outils informatiques (OpenOffice, Windows ...)
- Goût prononcé et connaissance en communication et marketing
- Un plus : maîtrise de wordpress et des logiciels libres

Contacts : CV et lettre de motivation à envoyer par mail : artistochap@riseup.net avant le 29 février 2016.